INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire 14 juin 2016

Séance ordinaire du 14 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 14 juin 2016 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guillotte;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-85

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption des procès-verbaux : séance ordinaire du 10 mai 2016 et séance d'ajournement du 24 mai 2016
5. MRC de Vaudreuil-Soulanges – Schéma d'aménagement révisé – modification de l'article 16.2.8.1, tableau 8
6. Bureau municipal – Horaire d'été
7. Demande de modification au règlement de zonage de la municipalité – zone C-209
8. Offre de services de Dunton Rainville
9. Abat-poussière – rue Bertrand
10. Dépenses liées à l'installation des totems dans le parc de l'arboretum
11. Achat de fleurs annuelles et de plantes vivaces pour les aménagements horticoles de la municipalité
12. École de technologie supérieure (ÉTS) – Projet de recherches forages géotechniques
13. École Sainte-Marthe – Demande de partenariat pour terrain de soccer
14. Transports Québec - Demande de nettoyage du fossé entre les 303 et 311, chemin Saint-Guillaume
15. Ratification d'embauches et de démissions par l'approbation de la liste du personnel en date de la présente séance
16. Prêt ou location des tables et des chaises
17. Service incendie – Pinces de désincarcération
18. Service incendie – Achat d'une lance 2 ½" et d'une scie rotative
19. Service incendie – Achat de vêtements selon entente de travail : chandails manches courtes et bottes
20. Service incendie – Achat d'une bannière de prévention et d'une table pliante dédiée
21. Service incendie - Activité estivale annuelle de consolidation d'équipe
22. Congrès FQM 2016
23. Remplacement du système téléphonique
24. Dons et commandites
25. Correspondance
26. Questions de l'assistance
27. Levée ou ajournement de la séance

No de résolution
ou annotation

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-06-86 **D'ACCEPTER** les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2016-06-14 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 57 159,37 $, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires de Desjardins de 16 849,12 $, celui en salaire et déplacements totalisant 21 479,01 $ et enfin, en salaire des élus d'un total de 6 052,15 $.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX : SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2016 ET SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 24 MAI 2016

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-06-87 **QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 mai 2016 et de la séance d'ajournement du 24 mai 2016 soient adoptés tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ – MODIFICATION DE L'ARTICLE 16.2.8.1, TABLEAU 8

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marthe souhaite que, dans le cadre de la révision du *Schéma d'aménagement révisé* (SAR), la MRC revoit les dispositions de l'article 16.2.8.1 *« Bâtiments non agricoles ou non requis pour l'agriculture »* (SAR page 191);

ATTENDU QUE par cette révision, la municipalité de Sainte-Marthe a pour objectif de:

- permettre l'utilisation plus réaliste des bâtiments localisés en zone agricole qui ont un potentiel d'utilisation résidentielle, commerciale ou institutionnelle;
- permettre réellement la préservation et la mise en valeur de ces bâtiments;
- permettre la croissance, sinon le maintien de leur valeur foncière;
- s'assurer que les dispositions de l'article 16.2.8 ne visent pas les *« Bâtiments non agricoles ou non requis pour l'agriculture »* qui bénéficient de droits acquis, afin que ceux-ci ne soient pas limités par les conditions du tableau 8 du SAR;

ATTENDU QUE de cette façon, la municipalité pourra continuer de gérer les bâtiments bénéficiant de droits acquis par l'entremise de ses dispositions sur les droits acquis.

ATTENDU QUE pour ce faire, il sera pertinent de préciser, au SAR, que les dispositions de l'article 16.2.8.1 ne soient pas applicables aux bâtiments localisés en zone agricole qui bénéficient de droits acquis;

ATTENDU QUE de façon plus spécifique, la MRC devrait non seulement permettre les agrandissements à l'intérieur des bâtiments non agricoles ou non

requis pour l'agriculture qui sont existants (depuis l'entrée en vigueur du SAR le 25 octobre 2004) en zone agricole (qui ne bénéficient pas de droits acquis) et qui ont un potentiel d'utilisation résidentielle, commerciale ou institutionnelle, mais également revoir certaines conditions qui font partie de son tableau 8, en tenant compte des bâtiments existants en zone agricole;

ATTENDU QU' à titre d'exemple, le tableau 8 du SAR (page 192) ne permet pas l'agrandissement ni l'ajout d'un usage à l'intérieur de certains bâtiments (commerce, industrie, institution et bâtiment désaffecté) non agricole ou non requis pour l'agriculture et existant en zone agricole;

ATTENDU QUE le tableau 8 du SAR impose également des conditions difficilement applicables concernant le changement d'usage dans ces bâtiments, comme par exemples que le changement d'usage « ne génère pas d'achalandage sur le réseau routier » ou que le changement d'usage « n'est pas une entreprise nécessitant de l'entreposage extérieur »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-06-88 **DE TRANSMETTRE** ces suggestions de modifications à la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du schéma d'aménagement révisé, à l'article 16.2.8.1, tableau 8 au sujet des bâtiments non agricoles existants ou non requis pour l'agriculture.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

BUREAU MUNICIPAL – HORAIRE D'ÉTÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-06-89 **DE MODIFIER** les heures d'accueil du bureau municipal au cours de la période estivale et qu'ainsi, l'hôtel de ville soit fermé les deux premières semaines du mois d'août de même que les vendredis entre la Saint-Jean-Baptiste à la fin de juin et la fête du travail au début de septembre.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ – ZONE C-209

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-06-90 **DE CONSERVER** inchangé le règlement de zonage de la municipalité, zone C-209 et de ne pas donner suite à la demande formulée par le propriétaire du lot 3 935 413 qui souhaitait y voir permettre d'autres usages.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

OFFRE DE SERVICES DE DUNTON RAINVILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

No de résolution
ou annotation

16-06-91 **D'ACCEPTER** l'offre de services juridiques de l'étude d'avocats Dunton Rainville pour le type de service « appels téléphoniques » au montant forfaitaire annuel de trois cents dollars (300 $). Ce service téléphonique illimité permettra ainsi d'obtenir l'avis verbal d'un professionnel relativement à la conduite des affaires normales et courantes de notre municipalité.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ABAT-POUSSIÈRE – RUE BERTRAND

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-06-92 **D'AUTORISER** l'achat et l'épandage d'abat-poussière sur la rue Bertrand, soit sur une distance d'un peu moins de 100 mètres;

DE PROCÉDER à l'achat et l'épandage de l'abat-poussière au moyen de chlorure de calcium en flocons acheté à la Coop de Sainte-Marthe.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DÉPENSES LIÉES À L'INSTALLATION DES TOTEMS DANS LE PARC DE L'ARBORETUM

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-06-93 **D'AUTORISER** les dépenses nécessaires à l'installation permanente dans l'arboretum des deux totems réalisés par les jeunes dans le cadre d'activités du Centre câlin ces dernières années.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ACHAT DE FLEURS ANNUELLES ET DE PLANTES VIVACES POUR LES AMÉNAGEMENTS HORTICOLES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-94 **D'AUTORISER** l'achat, jusqu'à concurrence de 200 $, de plantes vivaces et annuelles pour ajouter aux aménagements floraux de la municipalité.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS) – PROJET DE RECHERCHES FORAGES GÉOTECHNIQUES

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-06-95 **D'AUTORISER** l'École de technologie supérieure (ÉTS) à procéder à des forages géotechniques sur les installations du parc municipal dans le cadre de leur projet de recherche.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉCOLE SAINTE-MARTHE – DEMANDE DE PARTENARIAT POUR TERRAIN DE SOCCER

ATTENDU QUE la direction de l'école de Sainte-Marthe a un projet de réfection de son terrain de soccer dont le budget total est évalué à 3 500 $;

ATTENDU QUE la directrice de l'école s'est récemment entretenue avec madame le maire de la municipalité au sujet de la contribution souhaitée de la part de cette dernière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-06-96 **D'AUTORISER** l'employé des travaux publics à contribuer de son temps pour une journée de travail;

DE CONTRIBUER financièrement à raison d'un montant de 1 000 $;

D'OFFRIR le prêt des boyaux d'arrosage de la municipalité afin de parcourir la distance nécessaire pour rejoindre le site du terrain de soccer.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

TRANSPORTS QUÉBEC - DEMANDE DE NETTOYAGE DU FOSSÉ ENTRE LES 303 ET 311, CHEMIN SAINT-GUILLAUME

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-97 **D'ADRESSER** au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une demande pour qu'un nettoyage du fossé sur le côté sud du chemin Saint-Guillaume, entre les adresses du 303 et du 311, chemin Saint-Guillaume, puisse être réalisé le plus rapidement possible.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RATIFICATION D'EMBAUCHES ET DE DÉMISSIONS PAR L'APPROBATION DE LA LISTE DU PERSONNEL EN DATE DE LA PRÉSENTE SÉANCE

ATTENDU QUE la liste du personnel est actuellement la suivante:

Administration
Bertrand, Michel, directeur général et secrétaire-trésorier
D'Amour, Cécile, technicienne sénior en comptabilité (temps partiel sur appel)
Dumais, Renée, archiviste (temps partiel sur appel)
Vallée, Liliane, adjointe administrative

Brigadier
Pilon, Liane, brigadière (temps partiel saisonnier)

Incendie
Bellini, Orphéo, pompier à temps partiel
Chevrier, Jean-François, pompier à temps partiel
Coulombe, François, officier à temps partiel
Dawson, Marc-Antoine, pompier à temps partiel
Dawson, Pier-Mark, pompier à temps partiel
Dubé, Marc-André, pompier à temps partiel
Dubois, Julie, préventionniste (temps partiel) et pompier à temps partiel
Dupuis, Martin, pompier à temps partiel
Laporte, Miguel, pompier à temps partiel
Lavergne, Patrice, directeur du Service incendie (temps partiel)
Mac Donald, Richard, chef aux opérations (temps partiel)
Meilleur, Marc-André, pompier à temps partiel
Ouellette, Éric, officier à temps partiel
Ouellette, Louis, pompier à temps partiel
Ouellette, Marc-André, pompier à temps partiel
Pellin, Steve, pompier à temps partiel
Pleau, François, pompier à temps partiel
Ross, Sandra, pompier à temps partiel
Rozon, Stéphane, pompier à temps partiel
Strong Gallant, Steven, pompier à temps partiel
Vanier, Jean-Luc, officier à temps partiel

Voirie
Ouellette, Éric, responsable des travaux publics
Lalonde, Sylvain, directeur démissionnaire des travaux publics (temps partiel sur appel)*
**ratification de démission lors de la séance du 8 septembre 2015, résolution no 15-09-138, fermeture du dossier administratif prévue en août prochain*

Aqueduc
Mac Donald, Richard, gestionnaire et opérateur de l'usine du réseau d'eau potable (temps partiel)

Urbanisme
Baril, Claudia, inspectrice Bâtiments et environnement (temps partiel)

Centre communautaire et parcs
Marenger, David, préposé à l'entretien (temps partiel sur appel)
Dubé, Marc-André, préposé à l'entretien (temps partiel sur appel)

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-06-98 **DE RATIFIER** les embauches, les changements de poste et les démissions conséquemment à cette liste.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

PRÊT OU LOCATION DES TABLES ET DES CHAISES

ATTENDU QU' il y a parfois des demandes pour emprunter les tables et les chaises du Centre social et sportif de la part d'organismes ou de particuliers afin de s'en servir lors de la tenue d'événements à l'extérieur des installations de la municipalité;

ATTENDU QU' il est arrivé que les biens empruntés soient revenus non nettoyés, occasionnant du travail supplémentaire pour le préposé à l'entretien;

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le transport des biens empruntés, particulièrement les tables, peut mettre à rude épreuve leur solidité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-99 **DE RÉSERVER** l'usage des tables et des chaises du Centre social et sportif de Sainte-Marthe au strict usage des activités tenues sur les lieux des installations intérieures ou extérieures de la municipalité et qu'aucune location n'est par ailleurs possible.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVICE INCENDIE – PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU QUE les pinces de désincarcération utilisées par le Service incendie ont près de 25 ans d'âge;

ATTENDU QU' il devient difficile, voire impossible, de procéder à leur inspection obligatoire par une firme spécialisée;

ATTENDU QU' il s'agit d'une pièce d'équipement dont il est dans l'intérêt du Service incendie d'avoir à sa disposition;

ATTENDU QUE de nouveaux modèles sont maintenant offerts à moindres prix que celui acheté il y a près de 25 ans tout en permettant une plus grande facilité de manoeuvre;

ATTENDU QU' un modèle démonstrateur à prix réduit est actuellement offert;

ATTENDU QUE les membres du Service incendie ont réalisé des levées de fonds par leurs activités de financement « poker » ainsi que par une demande de subvention à une entreprise privée dans le cadre de son programme de soutien aux services incendie;

ATTENDU QU' une somme de 6 500 $ a déjà été perçue à cette fin par la municipalité, par l'entremise de la subvention demandée par les membres du Service incendie;

ATTENDU QUE l'Association des pompiers de Sainte-Marthe est disposée à combler la différence manquante, au montant de 4 250 $ + le montant net des taxes après remboursement, afin de compléter l'achat;

ATTENDU QUE le coût réel de l'achat de la nouvelle pince de désincarcération sera nul pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-06-100 **D'AUTORISER** l'achat de pinces de désincarcération, au montant de 10 750 $, taxes en sus.

DE REMERCIER les membres du Service incendie de leur dévouement et de leur contribution financière.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

No de résolution
ou annotation

SERVICE INCENDIE – ACHAT D'UNE LANCE 2 ½" ET D'UNE SCIE ROTATIVE

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-06-101 **D'AUTORISER** l'achat d'une lance de 2 ½" au prix de 595 $, taxes en sus, et d'une scie rotative au prix de 1 600 $, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVICE INCENDIE – ACHAT DE VÊTEMENTS SELON ENTENTE DE TRAVAIL : CHANDAILS MANCHES COURTES ET BOTTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-06-102 **D'AUTORISER** l'achat des chandails à manches courtes ainsi que des bottes, tel que convenu lors de la conclusion de la dernière entente de travail présentement en vigueur avec les membres du Service incendie.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVICE INCENDIE – ACHAT D'UNE BANNIÈRE DE PRÉVENTION ET D'UNE TABLE PLIANTE DÉDIÉE

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-06-103 **D'AUTORISER** l'achat d'une table pliante ainsi qu'une bannière identifiant la prévention en matière d'incendie, au coût total d'environ 225 $, taxes en sus, dépense à être partagée avec la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton et devant servir lors de diverses activités de prévention de nos municipalités respectives.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVICE INCENDIE - ACTIVITÉ ESTIVALE ANNUELLE DE CONSOLIDATION D'ÉQUIPE

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-06-104 **D'ALLOUER** une somme de 500 $ à l'Association des pompiers pour la réalisation de l'activité annuelle de consolidation d'équipe sous la forme d'un BBQ.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CONGRÈS FQM 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

No de résolution ou annotation

16-06-105

D'AUTORISER l'inscription au congrès 2016 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour les élus Aline Guillotte, François Pleau, Gilbert Séguin et Jinny Brunelle et de confirmer par la même occasion la réservation de chambres d'hôtel en conséquence; ces dépenses devant être acquittées par la municipalité;

D'ACQUITTER les frais de repas et transport pour chacun des délégués;

D'AUTORISER le versement d'une avance de fonds de 1 300 $ à chacun des participants du congrès de la FQM qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 1er octobre 2016 et que par la suite, à la réception des pièces justificatives des dépenses de chacun des délégués, la différence entre le coût réel des dépenses et l'avance de fonds soit remboursée ou réclamée.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

REMPLACEMENT DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU QUE le système téléphonique centralisé de l'hôtel de ville est devenu désuet et présente à l'occasion des défaillances techniques;

ATTENDU QUE la technologie de téléphonie IP rend plus avantageux financièrement de changer le fournisseur de service téléphonique actuel pour un autre qui offre cette technologie;

ATTENDU QUE pour un rendement optimal et équivalent à celui de notre fournisseur téléphonique actuel, il est nettement préférable de compter sur un accès à la téléphonie IP par l'entremise d'un fournisseur offrant le service par la fibre optique dans le secteur de l'hôtel de ville et du Chalet des loisirs;

ATTENDU QUE présentement, la Coop CSUR est le seul fournisseur qui déploie de la fibre optique jusqu'à l'hôtel de ville et au Chalet des loisirs;

ATTENDU QUE la Coop CSUR offre à la municipalité, pour une mensualité de 140,85 $, taxes en sus, la téléphonie IP à lignes multiples, les appels interurbains gratuits pour l'Amérique du Nord et la bande passante Internet de 80 GO/mois;

ATTENDU QUE la Coop CSUR offre à titre gracieux de la bande passante Internet de 50 GO/mois pour les usagers qui fréquentent le Centre social et sportif, reflétant ainsi l'engagement communautaire de la Coop;

ATTENDU QUE la proposition de la Coop CSUR permettra à la municipalité de réaliser des économies de plus de 3 500 $/année en téléphonie, interurbains et Internet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-106

D'ACCEPTER l'offre de la Coop CSUR pour la fourniture de la téléphonie IP à lignes multiples et de la bande passante Internet à l'hôtel de ville et au Chalet des loisirs;

DE DEMANDER à la Coop CSUR une soumission concernant la location ou l'achat des équipements requis afin remplacer le système téléphonique ainsi que les frais d'installation qui y sont associés.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-06-107

D'ACCORDER les dons et commandites suivants:

- Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton - course de tracteurs à gazon: 100 $
- CAL V-S – activité totems: 100 $

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Madame le maire ainsi que monsieur le directeur général résument et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

En marge de cette correspondance,

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-06-108

D'AUTORISER le Club de pétanque à apporter, à leurs frais et à l'aide de leurs ressources bénévoles ou autres, des modifications au terrain de pétanque situé dans le parc Yvon-Lauzon.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, madame le maire Aline Guillotte met fin à la période de questions.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 56

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-06-109

QUE la présente séance soit levée

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil
de la municipalité de Sainte-Marthe

Aline Guillotte
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS
(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général